

SEANCE DU 21 FEVRIER 2024

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : **11**

Date de la convocation : **14 FEVRIER 2024**

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le **23 FEVRIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le **21 FEVRIER à 20 heures 30**, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, FONTAINE Béatrice, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic

Absents excusés CURIEN Véronique, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, RIBOT Florent, ROULEAU Marc, VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2024/06

**REVISION LOYER GENDARMERIE- AVENANT N°1 AU BAIL DU 13 MAI
2020**

Madame le Maire rappelle que la caserne de gendarmerie est louée pour une nouvelle période de neuf années depuis le 1^{er} février 2020.

Conformément aux clauses du bail, ce loyer est révisable tous les trois ans en fonction de la valeur locative réelle des locaux sans pouvoir excéder le montant qui résulterait de l'actualisation du loyer initial en fonction de l'évolution de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) intervenue pendant la période considérée.

Par courrier en date du 12 février dernier, le service des Domaines, a proposé d'établir un avenant au bail, fixant le nouveau loyer annuel, à **72 375 € Hors charges**.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte la proposition des Domaines et autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au bail du 13 mai 2020 pour un loyer annuel de 72 375 € hors charges.

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 22 février 2024
Béatrice FONTAINE
Maire